



<http://www.switzerland-family-office.com/fr/family-office-services/relocalisation/relocalisation-aux-bahamas.html>

S'établir aux Bahamas

L'archipel des Bahamas est réputé pour être un paradis tropical et une destination intéressante sur le plan fiscal. S'il est surtout connu comme étant une excellente destination touristique, il représente aussi une sérieuse option en tant que lieu de résidence pour les familles fortunées et les retraités. Sa situation géographique attrayante, au large de la côte de la Floride, son système fiscal avantageux et son climat tropical agréable attirent depuis longtemps les familles fortunées.

Christophe Colomb a découvert les Bahamas en 1492. Le Commonwealth des Bahamas (nom officiel du pays) était à l'origine habité par les Lucayens.

Au lieu de coloniser les Bahamas, les Espagnols ont capturé la plupart des Lucayens pour les faire travailler comme esclaves à Hispaniola, laissant ainsi les îles presque désertes. Vers 1650, le premier Anglais a débarqué sur les îles bahamiennes, qui sont devenues une colonie britannique en 1718.

En 1973, l'archipel des Bahamas est devenu un Etat souverain (royaume du Commonwealth), la reine Elizabeth II étant son monarque. Les Bahamas occupent plus de 700 îles et comptent actuellement environ 325 000 habitants. Seules quelques îles sont habitées. Les deux tiers de la population bahamienne vivent sur l'île de New Providence, laquelle abrite Nassau, la capitale des Bahamas.

Gouvernement et économie des Bahamas

Le siège du gouvernement des Bahamas est situé à Nassau. Les Britanniques ayant gouverné les Bahamas pendant des siècles, le système gouvernemental et juridique du pays ressemble fortement à celui du Royaume-Uni. Les Bahamas sont une monarchie constitutionnelle parlementaire. Le parlement est composé de deux chambres: la Chambre de l'Assemblée, comprenant 38 membres, et le Sénat, formé de 16 membres. Le principal parti établit le Premier ministre, qui, à son tour, forme un Cabinet, celui-ci constituant le pouvoir exécutif. Comme dans tous les autres pays du Commonwealth, la Reine est représentée par un Gouverneur général local, dont le mandat est habituellement de cinq ans.

En raison de son histoire et de sa situation géographique, l'Etat des Bahamas est étroitement lié au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. La langue la plus parlée est l'anglais. La monnaie officielle des Bahamas est le dollar bahamien (BSD), qui a la même valeur que le dollar américain (USD).

Tourisme et services financiers

Le tourisme est le principal pilier économique des Bahamas. Les îles figurent parmi les destinations touristiques préférées des Américains, et les ports bahamiens sont fréquemment visités par des navires de croisière.

Le secteur des services financiers représente la deuxième activité économique des Bahamas. Tous les services financiers fournis aux Bahamas sont très centrés sur l'international. L'archipel compte non seulement un certain nombre de banques (privées) mondiales (y compris des établissements suisses), mais également beaucoup de compagnies d'assurance et de prestataires de services fiduciaires («trust providers»). Les Bahamas ont même leur propre bourse: la BISX (Bahamas International Securities Exchange).

Impôts et taxes aux Bahamas

- **Impôt sur le revenu des personnes physiques:** A l'instar des résidents autochtones des Bahamas, les familles qui s'établissent aux Bahamas ne paient pas d'impôt sur le revenu. Tous les types de revenus personnels, tels que les salaires et les retraites, sont exonérés d'impôt, comme le sont tous les types de revenus de placement.
- **Impôt sur la fortune:** Les Bahamas ne perçoivent pas non plus d'impôt sur la fortune.
- **Impôt sur les successions et les donations:** Les Bahamas ne perçoivent pas d'impôt sur les successions et les donations.
- **Droit de timbre et TVA:** Les Bahamas ne perçoivent que des impôts indirects, notamment la taxe foncière, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les droits de timbre, les droits de douane et les droits d'accise. Le taux de TVA en vigueur est de 7,5%. Les droits de timbre sont perçus sur certaines opérations ou formalités judiciaires. Les droits de douane sont payables sur toutes les marchandises importées aux Bahamas.
- **Taxes de sortie:** Les Bahamas ne perçoivent pas de taxe de sortie sur le patrimoine ou sur les plus-values (non réalisées) lorsque l'on quitte le territoire pour s'établir dans un autre pays.

Traitement fiscal spécial des étrangers qui s'établissent aux Bahamas

Les Bahamas ne proposent pas de régime fiscal spécial aux personnes qui s'y établissent.

Avantages de la vie aux Bahamas

Les familles qui s'établissent aux Bahamas bénéficient d'un climat tropical agréable et du mode de vie détendu qui caractérise les Caraïbes. Les Etats-Unis sont très proches: il suffit de quelques heures de traversée en ferry pour s'y rendre, et il faut compter moins d'une heure de vol entre Miami et Nassau (New Providence). La plupart des autres îles principales offrent

également de bonnes liaisons aériennes vers les Etats-Unis et des vols directs à destination de nombreuses villes d'Amérique du Sud et d'Europe.

Un nombre croissant de familles fortunées souhaitent vivre aux Bahamas, non seulement pour le climat et l'environnement fiscal de ce pays, mais également parce qu'il leur permet d'y établir leur entreprise. Les Bahamas ne percevant pas d'impôt sur les bénéfices des sociétés, le propriétaire d'une entreprise peut générer des profits totalement exonérés d'impôt.

Santé, éducation et immobilier

La qualité du système de santé ainsi que la sécurité des résidents et de leurs biens varient d'une île à l'autre. Le système de santé est généralement bon, avec des hôpitaux publics et des cliniques privées à disposition, mais, comme vous pouvez l'imaginer, ce n'est le cas que pour les îles les plus peuplées. Plus la densité de population de l'île est faible, plus vous pouvez préserver votre intimité, mais plus vous dépendez de vos propres ressources.

Le système éducatif des Bahamas repose encore largement sur le système britannique. Outre les écoles primaires et secondaires publiques, que l'on trouve même sur les îles les plus reculées et les moins peuplées, il existe quelques écoles internationales sur les îles les plus peuplées. Les Bahamas disposent aussi d'un établissement d'enseignement supérieur, situé à Nassau.

Les prix de l'immobilier aux Bahamas ont considérablement chuté lors de la crise financière de 2008 et durant les années suivantes, mais ils se sont redressés depuis. Le marché de l'immobilier sur les îles propose des biens à tout niveau de prix, allant de quelques centaines de milliers de dollars à des dizaines de millions. Les Bahamas se distinguent véritablement des autres pays où vous pourriez souhaiter vous établir par le fait que vous avez la possibilité d'y acquérir non seulement une villa ou un appartement, mais également votre propre île privée.

Visas et permis de séjour

Les ressortissants de l'Union européenne et de la Suisse n'ont pas besoin de demander un visa pour se rendre aux Bahamas en vue de s'y établir. Il suffit d'avoir un passeport en cours de validité (valable pendant plus de six mois après la date de départ prévue des Bahamas). Les ressortissants de bon nombre d'autres pays peuvent également se rendre aux Bahamas sans visa, mais doivent vérifier les conditions applicables à leur situation.

De nombreux vols à destination des Bahamas passent par les Etats-Unis, et les passagers concernés doivent donc s'assurer qu'ils remplissent les conditions des Etats-Unis en matière de transport, de passeport et de visa.

Si vous souhaitez rester plus de deux mois aux Bahamas, vous devez demander un permis de séjour auprès des services de l'immigration du pays.

Devenir résident des Bahamas

Il existe différentes façons d'obtenir le statut de résident des Bahamas. Il est possible de demander une carte de propriétaire foncier («home owner's card»), un permis de séjour annuel

ou un permis de séjour permanent. Aux fins des présentes, nous nous concentrerons sur le permis de séjour permanent, appelé «Economic Permanent Residency» (EPR).

Deux procédures permettent d'obtenir un permis de séjour permanent aux Bahamas:

1. La procédure accélérée s'adresse aux personnes qui:
 - acquièrent un bien immobilier d'une valeur minimale d'USD 1 500 000, ou
 - réalisent un investissement substantiel aux Bahamas, d'au moins USD 1 500 000, créant de nouveaux emplois pour les Bahamiens.
2. La procédure standard s'adresse, elle, aux personnes qui:
 - acquièrent un bien immobilier d'une valeur minimale d'USD 500 000, ou
 - réalisent un investissement d'au moins USD 500 000 aux Bahamas, créant de nouveaux emplois pour les Bahamiens.

La seule différence réelle entre les deux procédures est le délai de traitement de la demande. Dans le cas de la procédure accélérée, la décision sur la demande de permis de séjour est en principe rendue dans les trois semaines suivant le dépôt de la demande. Dans le cadre de la procédure standard, le délai est un peu plus long.

La procédure de demande de permis de séjour permanent aux Bahamas est relativement simple, mais il est recommandé de faire appel à une banque privée locale et/ou à un conseiller juridique pour obtenir de l'aide à cette fin.

Informations détaillées sur les conditions à remplir:

1. Etre âgé d'au moins 18 ans
2. Déclarer son intention de résider de façon permanente aux Bahamas
3. Acquérir un bien immobilier ou réaliser un investissement substantiel aux Bahamas
4. Fournir (au moins) les documents administratifs suivants:
5. Une copie d'un passeport en cours de validité
6. Un certificat de naissance original certifié (si le document original n'est pas rédigé en anglais, une traduction certifiée en anglais doit être également fournie; la traduction doit être cachetée par le Consulat et accompagnée d'un timbre-poste de 10 dollars bahamiens (BSD); il en est de même pour le certificat de naissance du conjoint, qui doit aussi être fourni)
7. Un certificat de mariage, de divorce ou de décès du conjoint, le cas échéant
8. Un certificat de police/de bonne conduite (extrait de casier judiciaire) original et à jour émis par les autorités du pays d'origine (le document doit porter sur les cinq dernières années)
9. Un certificat médical original récent (remarque: les Bahamas n'ont pas de régime d'assurance maladie obligatoire)
10. Deux lettres de référence originales attestant des bonnes mœurs du demandeur, rédigées par des personnes qui le connaissent depuis au moins cinq ans
11. Une lettre de référence financière (émise, par exemple, par une banque privée [locale]), attestant de la situation financière et donnant une appréciation du revenu/des biens et de la valeur économique
12. Deux photographies récentes (au format passeport) du demandeur, sur lesquelles est inscrit au verso son nom complet
13. Un formulaire de demande officiel dûment rempli et déposé en double exemplaire (ce document doit être certifié par un avocat ou un juge de paix)
14. Un timbre-poste de BSD 4

15. Des frais de traitement de BSD 100 sont à payer (non remboursables)
16. Lorsque le Ministère de l'immigration des Bahamas approuve la demande, une taxe de BSD 10 000 doit être payée.

La demande de permis de séjour, accompagnée des pièces justificatives, doit être déposée auprès du Ministère de l'immigration des Bahamas. Contrairement à la carte de propriétaire foncier et au permis de séjour annuel, le permis de séjour permanent est valable à vie (sauf révocation).

Les conditions à remplir pour demander un permis de séjour annuel sont très similaires à celles applicables à la demande d'un permis de séjour permanent, la différence étant que l'acquisition d'un bien immobilier ou la réalisation d'un investissement n'est pas nécessaire. Par conséquent, vous pouvez aussi envisager, dans un premier temps, de louer un bien immobilier et de demander un permis de séjour annuel.

Il est également possible d'obtenir un permis de travail aux Bahamas. Cette option ne relève pas du champ d'application du présent article.

Devenir citoyen des Bahamas

Il n'est pas facile pour les étrangers de devenir citoyen des Bahamas. Contrairement à d'autres pays, il n'existe pas de programme de citoyenneté spécial (tel qu'un programme de visa d'investisseur). Pour demander la nationalité bahamienne, il faut:

- avoir été un résident légal permanent des Bahamas pendant au moins dix ans au total, et
- avoir résidé dans le pays pendant au moins sept ans avant la date de dépôt de la demande.

La demande de naturalisation, accompagnée des pièces justificatives, doit être déposée auprès du Ministère de l'immigration des Bahamas, qui la traitera de manière indépendante.

Quitter son pays d'origine pour s'établir aux Bahamas

L'Etat des Bahamas ne perçoit pas d'impôt sur le revenu des personnes physiques. Par conséquent, peu lui importe le temps que vous passez réellement dans le pays après vous y être établi officiellement. Cela confère bien sûr une grande liberté, mais ne veut pas dire que votre ancien pays d'origine perçoit la question de la même manière.

Le pays que vous prévoyez de quitter ne prendra peut-être pas en compte votre départ si vous ne passez pas plus de six mois par an aux Bahamas. En outre, certains pays considèrent les Bahamas comme un «paradis fiscal» et ignorent donc totalement le fait que l'on se soit établi dans l'archipel. Dans ce cas, votre pays d'origine pourrait encore vous considérer comme un résident pleinement imposable ou exiger une preuve supplémentaire du fait que vous vivez aux Bahamas.

Ainsi, même s'il semble à première vue que le fait de vivre aux Bahamas soit une option idéale et que le processus de relocalisation soit simple, vous pourriez avoir besoin de le combiner avec

une planification minutieuse et complexe dans votre pays d'origine (planification de sortie). De ce fait, dans certains cas, les Bahamas sont loin d'offrir la solution la plus adaptée. Quoiqu'il en soit, il faut toujours quitter son pays d'origine en bonne et due forme. C'est en fait l'étape la plus importante du processus de relocalisation.

Franchir le pas

Si vous envisagez de vous établir aux Bahamas, faites appel à une banque privée locale, à un multi-family office ou à un avocat spécialisé afin d'obtenir de l'aide à cette fin. Pour en savoir plus sur les avantages et les possibilités de relocalisation internationale, contactez-nous. Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Limitation de responsabilité:

Les informations fournies sur cette page qui concernent le système fiscal et les critères de résidence sont de nature générale et ne doivent pas être considérées comme des conseils (fiscaux ou juridiques) ou des offres de services juridiques ou fiscaux. Bien que toutes les informations fournies soient régulièrement mises à jour, certaines données factuelles pourraient être obsolètes.